



## mariage avec ressortissante marocaine

Par **papillon**, le **02/04/2009** à **16:36**

mes respects Mes et dames  
je ss un français ,marié au maroc avec ressortissante marocaine...  
l acte de mariage "apres avoir capacite au mariage"le mois janvier...  
meme mois "janvier" depot de dossier de transcription ...au cours des mois qui suivent  
2cousins de ma femmes se sont mariés avec  
ressortissantes françaises ...passerent par meme demarges ...  
bref ,aucune nouvelle du livret de famille ...aucune reponse a nos  
emails au consulat de fes ...ca fait 4mois d attente...  
aidez nous pour que ma femme me rejoigne ...  
merci d avance

Par **neyla**, le **04/04/2009** à **01:29**

peut être avec raison c'est long car trop de mariages gris je viens d'en être victime (et trop tard pour toi pour tester la réaction en disant que finalement tu vas faire des A/R au Maroc que tu abandonnes le mariage et voir les réactions en gardant 2-3 j cette attitude) mais comme toi je trouvais que toutes ces démarches c'était long côté français - c'est encore plus long côté marocain.  
en tout cas méfie toi dès qu'elle aura un enfant elle peut te quitter ...ce sont les bébés papiers